



Info-Flash N°108- mai 2025

Comité de défense des hôpitaux publics de Dole
35 rue Pasteur 39100 DOLE
Mail : comitedefensehopitauxdole@gmail.com
Site : www.defense-hopitaux-dole.fr



Membre de la Coordination nationale des Comités de défense des hôpitaux et maternité de proximité

ACTUALITÉS DE L'ACCÈS AUX SOINS DANS LE BASSIN DOLOIS

Des avancées :

- Le service de dialyse de l'hôpital Pasteur va passer de 12 à 16 lits. Il sera déplacé pendant les travaux d'aménagement.
- Le service oncologie pourra bientôt accueillir 30 patient.e.s par jour et la Pharmacie sera agrandie.
- L'USC (unité de surveillance continue) devrait après validation de l'ARS se transformer en USIP (Unité de soins intensifs Polyvalents), à proximité des Urgences, passant de 4 à 8 lits. Ce n'est pas le retour du service de Réanimation (fermé en 2014) mais une activité de pré-réanimation et de post-réanimation avec anesthésistes et urgentistes.
- des équipements matériels nouveaux sont prévus en imagerie médicale (scanner, IRM, 2ème échographe...)

Des inquiétudes :

- Les effectifs sont toujours tendus dans les différents services de l'hôpital Pasteur (où il manque une vingtaine d'infirmier.e.s) et au CHS St Ylie.
- Les travaux urgents sur les façades de l'hôpital seraient retardés par manque de financement pour l'investissement.
- Nous constatons des retards de prise en charge des patients à Dole et à Besançon qui peuvent avoir des conséquences vitales ;
- Des actes médicaux sont effectués à Besançon alors qu'ils pourraient être effectués à Dole ;
- La place du secteur privé s'étend sur le territoire (notamment en radiologie) et les dépassements d'honoraires font renoncer à des soins.
- de nombreux patients sont toujours sans médecin traitant.



Des besoins à satisfaire :

- ⇒ La réouverture de la chirurgie conventionnelle (d'urgence et d'hospitalisation) à l'hôpital Pasteur de Dole permettrait de répondre aux besoins des patients du territoire ;
- ⇒ Il y a urgence à former en nombre suffisant des médecins et personnels soignants ; pour redonner de l'attractivité à ces métiers, il faut les rémunérer correctement dans le secteur public ;
- ⇒ Nous soutenons la régulation de l'installation des médecins votée à l'Assemblée nationale (qui doit revenir devant le Sénat) comme un des moyens de lutter contre les déserts médicaux ; Salarier les jeunes pendant leur formation, en échange d'un engagement de service public serait de nature à faciliter une meilleure répartition sur l'ensemble du territoire.
- ⇒ Le financement de nos hôpitaux publics doit permettre leur fonctionnement au service de toute la population. Nous sommes pour un autre mode de financement que la T2A (tarification à l'activité) qui favorise les « actes rentables » et une gestion favorable au privé.
- ⇒ Stop aux dépassements d'honoraires ! la population a droit à une prise en charge globale avec tiers payant et sans dépassement d'honoraires.

INITIATIVE PUBLIQUE du comité de défense

SAMEDI 17 MAI 2025 à DOLE

de 10 h à 12H

**au centre-ville,
rue de Besançon**



pour exprimer vos demandes pour

l'hôpital public et l'accès aux soins ; pour une politique de santé publique répondant aux besoins de toute la population.

Pour défendre l'Accès aux soins de toutes et tous partout, rejoignez notre comité :

Adressez vos coordonnées (nom, adresse, mail) à notre siège, 35 rue Pasteur à Dole .

Cotisation 7 € minimum, par chèque ou sur le site HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/comite-de-defense-des-hopitaux-publics-de-dole/>

[adhesions/adhesion-2025](#)

PERSONNELS, USAGER.E.S, ELU.E.S ENSEMBLE !

"QUE CESSE L'ANGOISSE DU
LENDEMAIN, DE LA MALADIE,
DE L'ACCIDENT"
**80 ANS
DE LA SÉCU**
1945/2025